

GENERALES :

La réservation ne sera effective qu'après réception du contrat signé et complété de toutes les informations demandées. Le titulaire du contrat ne pourra en aucun cas être modifié et devra être obligatoirement présent lors de l'arrivée et durant le séjour. Aucune modification sur la composition de la Camille ne sera tolérée sans l'autorisation préalable de la direction, l'accès à votre emplacement pouvant alors vous être refusé. Aucune réduction ou remboursement ne sera accordé en cas d'arrivée tardive ou départ anticipé. En l'absence de message justificatif écrit du client précisant son retard, son emplacement ou sa location deviendra disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation et l'acompte restera acquis à la direction. 1 seul véhicule par emplacement camping et location est prévu. Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de l'un de leurs parents. Les barbecues uniquement à charbon ou gaz sont autorisés, les barbecues, fours électriques etc.....sont interdits. Une caution de 20€ vous sera demandée pour l'accès au camping (badge barrière) et vous sera restituée le jour du départ. Le port du bracelet, au poignet, est obligatoire.

Assurances

Les clients bénéficient pendant leur séjour de la garantie responsabilité civile de l'exploitant pour tous dommages corporels ou matériels dont nous aurions été reconnus responsables à l'égard des campeurs. Il appartient aux clients de souscrire une assurance pour leur caravane, tente ou matériel, les garantissant en particulier de responsabilité civile.

TVA

Tous les prix en camping et location figurant dans le présent catalogue sont TTC. La TVA appliquée est celle en vigueur actuellement à la date d'édition du présent catalogue au taux de 7%.

Toute modification de ce taux entre la date de réservation et la date du séjour, entraînera la modification des prix de camping et location TTC en conséquence.

En Location :

30% de l'acompte devra être réglé à la réservation, la totalité pour les courts séjours ou les réservations faites moins d'un mois avant l'arrivée. Le paiement du solde se fera 30 jours avant la date d'arrivée faute de quoi et, en l'absence de message justificatif écrit du client, le contrat de location sera résolu de plein droit et l'acompte versé sera conservé par le camping à titre d'indemnité de résiliation.

En cas de non-respect des délais maximums légaux de règlement, le débiteur sera, après mise en demeure, et compte tenu des obligations inscrites à l'article 1231-6 du code civil (ordonnance n° 2016-131 du 10 février 2016, art 2), redevable du versement d'indemnités de retard calculées selon le taux d'intérêt légal en vigueur.

Heures d'arrivée : à partir de 16H00 et avant 19H00, heures de départ 9H00 à 10H (de 8H30 à 10H maximum juillet août) Animaux non admis dans les locations sans aucune dérogation. La présence de tout animal entraînera le refus d'accès ou l'exclusion sans aucun remboursement.

Les draps et oreillers ne sont pas fournis.

Aucune installation supplémentaire sur l'emplacement n'est autorisée (tente ou autre).

Cautions : elles vous seront demandées le jour de l'arrivée (merci de les préparer à l'avance par chèque) et restituées le jour du départ après état des lieux.

305 € dégâts mobiles home.

80 € ménage : le ménage est à la charge du locataire qui s'engage à restituer la location en parfait état de propreté, prête à être relouée. Dans le cas contraire, la caution pourra être en partie ou totalement retenue.

En camping :

Un acompte de 156 € devra être réglé à la réservation et le solde le jour de l'arrivée. Toute réservation est acceptée pour un séjour minimum de 7 jours consécutifs.

Heures d'arrivées entre 14H00 et 19H00, heure de départ : 12H00 maximum à défaut une journée supplémentaire sera comptabilisée.

Les enfants doivent impérativement être accompagnés dans les sanitaires.

Les rollers, trottinettes, vélos etc... sont strictement interdits dans les sanitaires et alentours. Les jeux d'eau sont interdits sur l'ensemble du terrain.

Les animaux sont acceptés sauf catégorie 1 et 2 vaccinés et tatoués (carnet de vaccination n jour), gardés en laisse, promenés hors du terrain pour leurs besoins naturels et strictement interdits dans les sanitaires.

ASSURANCE

Une assurance GRICHENAFFINIT'Y spécialiste en hôtellerie de plein air vous est proposée et vivement conseillée. Le montant s'élève à 3,20% du total de votre facture (hors taxe de séjour).

Elle, seule, couvre l'annulation et l'interruption de séjour (conditions jointes).

– Litiges : Les tribunaux de Bayonne sont seuls compétents en cas de litige.

– Médiateur : Conformément à l'article L.152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons : par voie électronique : www.medicys.fr ou par voie postale : MEDICYS 73, boulevard de Clichy, 75009 Paris. Sur les formulaires MEDICYS, notre adresse email de contact est : contact@merkolacarra.com.

Nous vous rappelons que le recours à la médiation de la consommation n'est possible qu'à condition que :

– Vous ayez auparavant saisi notre service client par une réclamation écrite de moins d'un an ;

- Votre litige n'a pas été précédemment examiné ou ne soit pas en cours d'examen par un autre médiateur ou par un autre tribunal.

- Vous ne soyez pas un professionnel.